



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la
[Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°22 – 16 juillet 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVES

Ravageurs : évolution des teignes, présence ponctuelle du charançon *Lixus Juncii*, Casside un intrus inédit

Jaunisse : en légère évolution

Maladie du feuillage : Cercosporiose : progression lente et hétérogène

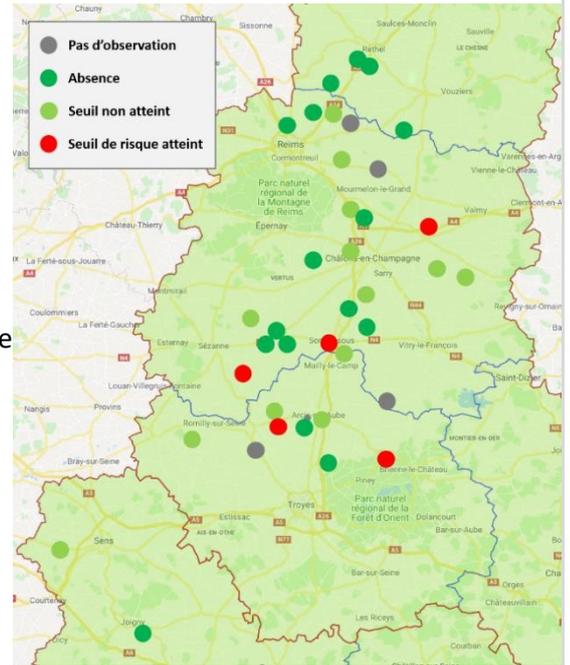
Rouille : présence de pustules



1. Ravageurs aériens

Teignes : Cette semaine, la présence de chenilles est en augmentation. La moitié des parcelles observées sur la région déclarent des symptômes. Seules 5 parcelles atteignent **le seuil de risque de 10 % de plantes porteuses**.

Une observation minutieuse au cœur de la plante est indispensable pour s'assurer de la présence des larves.



Noctuelles défoliatrices : très peu de dégâts sont observés, **aucune parcelle n'atteint le seuil de risque de 50 % de plantes porteuses de perforations en présence de chenilles vivantes ou de déjections noirâtres, synonyme de leur activité**.

Charançons *Lixus Juncii* : Ils sont principalement localisés dans le sud de la région. Leur activité semble ralentir. **Pour rappel, il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur mais l'observation d'adultes et de piqures doit inciter à la vigilance.**

Acariens : 2 sites mentionnent leur présence en bordure de chemin enherbé ou de luzerne. Ils provoquent des jaunissements et un aspect gaufré du feuillage.

Cassides : Des dégâts de cassides ont été constatés en culture pour la première fois sur l'Aube.

Il s'agit d'un petit coléoptère habituel des zones betteravières méridionales (Espagne, Maroc). L'adulte de la casside a un corps aplati et ovale (4 et 6 mm de long). Les élytres sont vertes, avec la présence de deux bandes longitudinales et parallèles d'un vert métallique brillant.

Les larves des cassides sont également aplaties et ont la même taille que les adultes. Elles sont de couleur vert clair et portent des épines.

Ce sont les larves des cassides qui occasionnent le plus de dégâts sur la culture. Sur les feuilles, on constate des stigmates sous forme de **trous** sur la face inférieure de **feuilles** de la plante. Lorsque l'infestation est majeure, les **betteraves** sont complètement **forées**. Elles jaunissent, deviennent brunes et la plante dépérit.

Les dégâts constatés dans l'Aube sont principalement localisés sur une fourrière en bordure de haie, exposée plein sud et à l'abri des vents. Il s'agit d'un secteur généralement déficitaire en pluviométrie.

Pégomyies : Une faible activité des pégomyies est signalée, aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque.



Autres parasites : Des pucerons et des sitones sont toujours aperçus dans le cœur des betteraves.



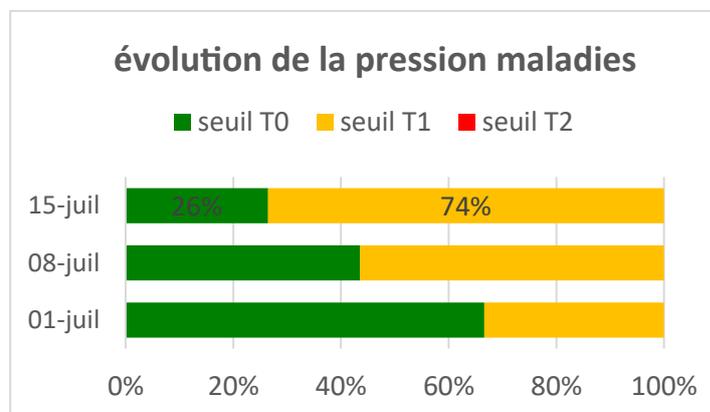
2. Maladies du feuillage

Jaunisses virales : Les pourcentages de surface parcellaire touchée augmentent avec le retour d'humidité, favorable à l'expression des symptômes. On constate une extension des parcelles affectées sur le nord de la région.

Maladies cryptogamiques : Elles restent hétérogènes sur la région. En effet, la pression est dépendante de l'environnement agro-climatique propre à chaque parcelle.



- **La rouille :** est signalée dans le réseau hebdomadaire.
Aucune parcelle n'atteint **le seuil de 15% de feuilles avec symptômes de rouille.**
Les températures douces et humides favorisent son développement.
- **La cercosporiose :** 26 % des parcelles suivies ne présentent toujours aucun symptôme.
Dans les autres sites, les fréquences d'apparition restent faibles.

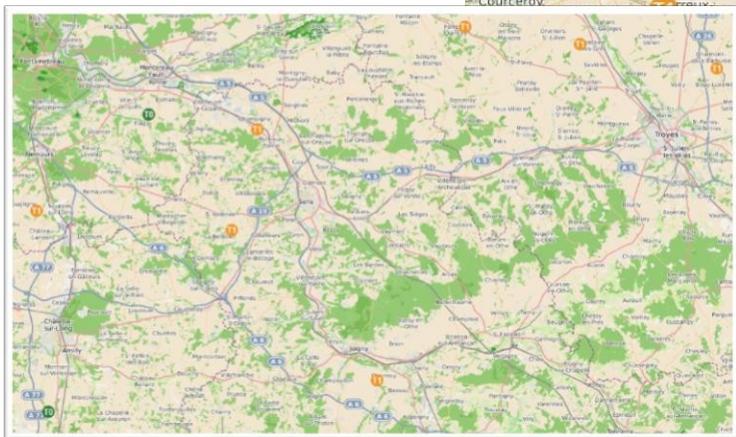
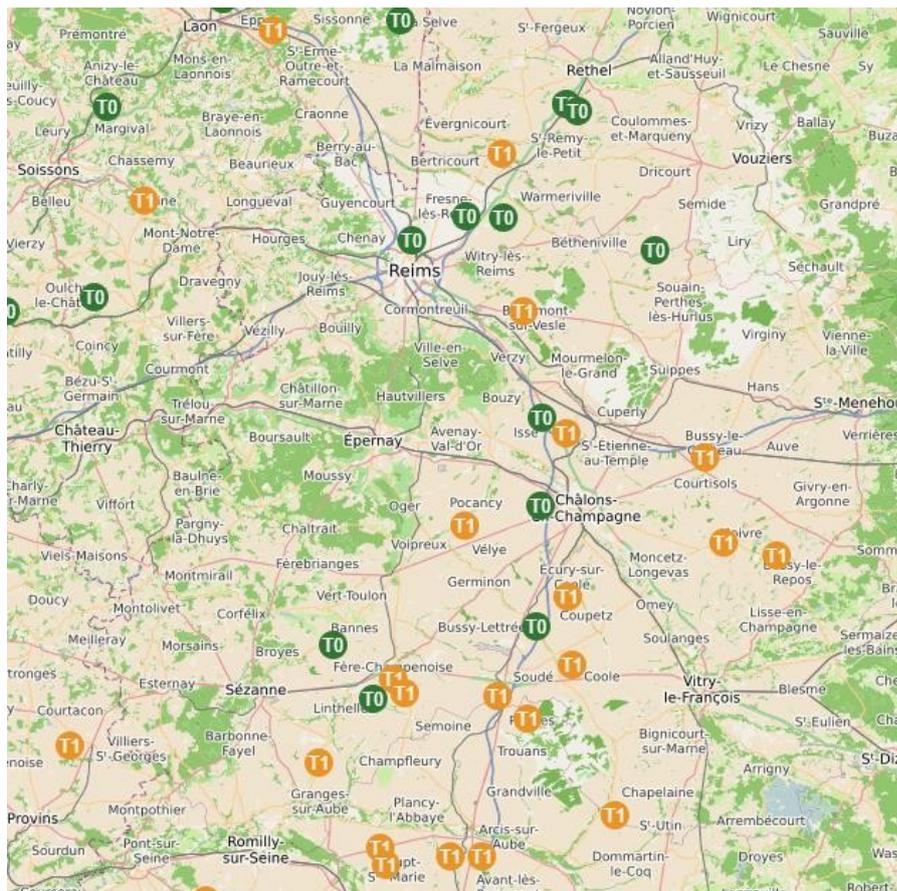


L'évolution de la pression est dépendante des conditions agro climatiques, propres à chaque parcelle.
Renforcer la surveillance car l'alternance de chaleur et d'humidité peut être propice au développement des maladies.

Cartographie des seuils de risque pour les maladies cryptogamiques au 16 juillet 2020

T0 T0 : Seuil de risque non atteint

T1 T1 : Seuil de risque atteint



Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes



oïdium

cercosporiose

rouille

ramulariose

Seuil de risque T1	15 %	1ers symptômes	15 %	5 %
Seuil de risque T2	30 %	20 %	40 %	20 %

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérésia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr

Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".